



VILLE DE BAR-SUR-SEINE

Le petit Courrier

N° 138 - LETTRE D'INFORMATIONS MUNICIPALES - JANVIER 2018

LES VŒUX DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

« C'est l'époque tant attendue et tant redoutée des vœux. Naturellement on souhaite ce qu'il y a de mieux en sachant que ça n'engage à rien.

Cette année je suis tenté de vous, de nous souhaiter que ça ne soit pas pire que ce qui est promis. En étant très optimiste je voudrais bien croire que ce sera peut-être mieux.

Je pourrais vous souhaiter que les prix des services baissent mais Janvier c'est le mois des hausses. Je pourrais vous souhaiter que le chômage diminue, mais c'est une promesse électorale que personne n'ose faire.

Alors je ne formulerai que des vœux locaux. Qu'en 2018 il n'y ait plus d'inondations et que ceux qui les ont subies en janvier soient indemnisés justement. Si possible je souhaite qu'il n'y ait pas de canicule en août. Vous voyez c'est déjà des vœux un peu irréalistes. Plus simplement je souhaite à chacun d'entre vous que l'année 2018 vous apporte ce que vous espérez, du bonheur dans vos familles, de la réussite dans votre activité et de conserver le plaisir de vivre à Bar-sur-Seine.

Bonne Année à tous ! ».

Marcel Hurillon, Maire



CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS



**LE COMMANDANT BARONI, LES GRADÉS CAPORAUX
ET LES SAPEURS-POMPIERS**

Vous présentent leurs
MEILLEURS VŒUX pour l'année 2018

Et vous remerciant de l'accueil que vous leur avez réservé
lors de la visite traditionnelle des calendriers.

LES ÉCHOS DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 2017

- ✓ **FIXE** les tarifs 2018 des locations de salles et matériels divers, des droits de place sur le marché, pour les forains et les cirques, des occupations de trottoirs et terrasses, occupation du domaine public (échafaudage, bennes, terrassement) fourrière (enlèvement de véhicules), chenil (frais de gardiennage), abonnements à la Médiathèque, copies de documents.
- ✓ **AUTORISE** le maire à signer une convention entre le syndicat des commerçants des marchés de l'Aube et la Commune afin de promouvoir le commerce non sédentaire et mettre en valeur les marchés forains.

- ✓ **AUTORISE** le maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre avec le Cabinet PREAUX-DETHOU pour la réhabilitation du gymnase municipal Paul Portier.
- ✓ **AUTORISE** le maire à signer les contrats d'assurances de la Ville après consultation auprès de différentes compagnies.
- ✓ **ACCEPTE** les coupes de bois pour 2018 dans la forêt communale gérée par l'ONF.
- ✓ **DÉCIDE** de dénommer le giratoire sur la RD671 « Rond Point de la Côte des Bar en Champagne » sur proposition des organismes et communes viticoles.

ACTUALITÉS MUNICIPALES

- ✓ **Recensement militaire** : Se rendre à la mairie du domicile muni de la carte d'identité de l'intéressé et du livret de famille. Tout jeune de nationalité française (garçon ou fille) doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire pour pouvoir participer à la journée défense et citoyenneté (JDC). L'attestation de participation à la JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire...).
- ✓ **Élagage des arbres** : Obligation est rappelée aux propriétaires riverains d'élaguer leurs arbres dont les branches débordent sur les voies

communales et sur les propriétés riveraines. Pour ce qui concerne les voiries communales, en cas de non exécution, la Commune peut faire élaguer aux frais du propriétaire.

- ✓ **Site internet** : Le site de la Ville de Bar-sur-Seine est mis à jour régulièrement, n'hésitez pas à le consulter pour effectuer diverses démarches telles qu'une demande d'acte civil, une inscription sur la liste électorale, se recenser, signaler un changement d'adresse....
- ✓ **Réunion du Conseil Municipal** : La prochaine séance publique du Conseil Municipal de la ville de Bar-sur-Seine se tiendra le **MERCREDI 21 FÉVRIER 2018 à 19 h** Salle du Conseil.

INFOS INONDATIONS

Le 29 janvier 2018, la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a été demandée par M. le Maire au près de la Préfecture de l'Aube, qui rassemble les formulaires de toutes les communes sinistrées afin de les transmettre au Ministère de l'Intérieur. Si l'état de catastrophe naturelle est reconnu par la commission interministérielle, un arrêté sera

publié au Journal Officiel et notifié au Préfet et à chaque commune.

Un exemplaire sera remis à tous les sinistrés s'étant manifestés en Mairie, il sera également téléchargeable sur le site internet de la Ville www.bar-sur-seine.fr dans le but d'être transmis dans les 10 jours à votre assureur pour indemnisation.



INFOS TRAVAUX

ÉGLISE SAINT ETIENNE : Les travaux de la tranche ferme qui ont consistés à la reprise en sous œuvre des fondations de l'église sont terminés et réceptionnés. Un suivi de la stabilité de l'édifice est effectué chaque mois par un géomètre jusqu'en avril prochain. La tranche suivante concernera la restauration du haut chœur (vitraux inclus) dès l'été prochain.



LE PETIT THÉÂTRE : L'entreprise MASSON a commencé les travaux de démolition du Petit Théâtre.

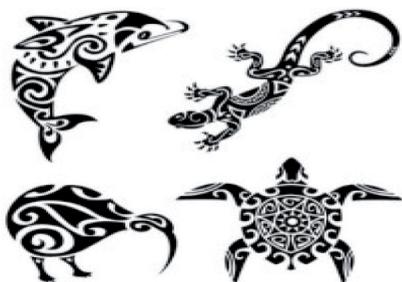
La consultation d'un architecte a été engagée par la SIABA, Maître d'Ouvrage, déléguée par la Commune.



VACANCES du 26 février au 9 mars 2018 au CENTRE DE LOISIRS

Des vacances chez nos voisins

les Maoris



ACCUEIL DE LOISIRS 3-15 ANS

DATE D'INSCRIPTION :

Du 12 février au 20 février 2018

HORAIRES :

7h30 9h15 Déjeuner 17h00 18h00

Accueil

Activités

Activités

Garderie

Nous allons à la découverte d'une culture lointaine et ancienne par le biais de jeux et de créations.

PROGRAMME :



- S'inventer une tribu
- Découverte de la Nouvelle-Zélande (drapeaux, totems, animaux...)
- La culture tribale comme moyen d'expression (danse, tatouage et dessin, création de costumes, dialectes, etc.)
- Sortie cinéma à Bar-sur-Aube
- Sortie inter-centre à Aix-en-Othe
- Sortie à la Ludothèque

Accueil Collectif des Mineurs de Bar-sur-Seine

2, Impasse Pillot

10110 Bar-sur-Seine

03 25 29 75 82 / 06 84 71 14 35

acm-barsurseine@laligue10.org

www.laligue10.org

www.bar-sur-seine.fr



AGENDA

Février 2018

- **THÉÂTRE** : La Compagnie du Loup Bleu interprètera « *Cailloux* » avec Alain DOMMANGËT et Emmanuelle Touly **VENDREDI 9 FÉVRIER** à 20h30 à la Chapelle de la Médiathèque. Entrée : 10 €.

- **LOTO** organisé par le FOYER BARSÉQUANAIS Section FOOT **DIMANCHE 11 FÉVRIER** à la salle polyvalente. Ouverture des portes : 13h00 Début des parties : 14h30.

- **LA LUDOTHÈQUE « La Trottinette »** sera présente **MERCREDI 14 FÉVRIER** de 14h30 à 17h30 à la Médiathèque GONCOURT.

- **LOTO** organisé par le MOTO-CLUB LA SOUPAPE BARSEQUANAISE **DIMANCHE 18 FÉVRIER** à la salle polyvalente. Ouverture des portes : 13h00 – Début des parties : 14h30.

- **THÉÂTRE** : La troupe GUILLEMIGELÉ de Creney interprètera « *Hôtel Sofitel suite 723* » une comédie de Ray Cooney adaptation et mise en scène de Patricia Belbézier. **DIMANCHE 25 FÉVRIER** à 15h00 à la salle polyvalente. Entrée : 10 € et 7 € (12 ans).

Mars 2018

- **PERMANENCE DU CDAD 10** le **MERCREDI 7 MARS** de 10 h à 12 h à la Mairie.

- **OUVERTURE DE LA PÊCHE SAMEDI 10 MARS.** Les permis peuvent être délivrés chez *Sylvie au magasin CHASS'PÊCHE* et au *CAFÉ DE LA VILLE*. Renseignez-

ments auprès de Mr SAUNOT Président de la TRUITE BARSÉQUANAISE au 03.25.29.80.24.

- **LOTO** organisé par le FOYER JEAN VILAR **DIMANCHE 11 MARS** Salle Polyvalente.

- **LA LUDOTHÈQUE « La Trottinette »** sera présente **MERCREDI 14 MARS** de 14h30 à 17h30 à la Médiathèque GONCOURT.

- **EXPOSITION « Le train de Troyes à Châtillon sur Seine »** du **SAMEDI 17 MARS** au **DIMANCHE 15 AVRIL** à la Chapelle de la Médiathèque.

- **THÉÂTRE** avec la Compagnie de l'Act qui présentera « *Une heure et demie de retard* » une comédie de Gérard Sibleyras et Jean Dell, mise en scène par Serge Renault. **SAMEDI 17 MARS** à 20h30 salle polyvalente. Entrée : 10 € et 5 €.

- **CONFÉRENCE « La ligne de chemin de fer de Troyes à Châtillon-sur-Seine »** présentée par Claude Garino **VENDREDI 23 MARS** à 18h30 à la Chapelle de la Médiathèque.

- **DON DU SANG** les **27 et 28 MARS** de 14h30 à 18h30 Salle Polyvalente.

Prochainement en avril...

- **PERMANENCE DU CDAD 10 : MERCREDI 4 AVRIL** de 10 h 00 à 12 h 00 en Mairie.

- **94^e FOIRE CONCOURS** organisée par la SAVB les **7 et 8 AVRIL**.



NOUVEAU DANS VOTRE COMMUNE



Une **CORRESPONDANTE ENERGIE** est à disposition pour vous aider concernant:

Vos questions pour vos factures d'électricité et de gaz/ Vos problèmes de règlements (impayés, facture surprise, mensualisation...)/ Des conseils sur les économies d'énergies

N'hésitez pas à contacter Melle RAULT, au **07 61 80 40 39**

Du lundi au jeudi: 8h30-12h/13h30-17h30

Le vendredi: 8h30-12h30

OU

la rencontrer lors de la permanence (sur rendez-vous)

le **1er et 3ème Mardi matin** de chaque mois de **09h à 12h** à la Mairie, situé au 132 Grande Rue de la Résistance à Bar-Sur-Seine